

► Rénover la voirie et faciliter la circulation piétonne

La Ville poursuit la réhabilitation d'ouvrages d'assainissement. Elle refait régulièrement les trottoirs, notamment au pied des chantiers tels que les constructions immobilières, réhabilitation de réseaux, etc.

Les trottoirs remis à neuf

Les ouvrages d'assainissement des rues de Saisset, Rabelais, Champeaud, Guillot, Gutenberg seront réhabilités d'ici l'été. Ceux des rues Sadi Carnot, Delerue, Lejeune et Ory le seront d'ici août. Il ont déjà été revus en mars rue Couprie.

Comme convenu, il a été procédé, Villa Leblanc et avenue de la Paix, au réaménagement complet de la voirie en voie semi-piétonne et au remplacement des candélabres. Le trottoir de l'avenue de Verdun, côté pair, entre les rues Racine et Molière, a été réalisé en début d'année.



Aux angles de l'avenue de la Marne et de l'avenue Verdier, de la rue Molière et de l'avenue de la République, de la rue Racine et de l'avenue Henri Ginoux, devant l'immeuble neuf rue Maurice Arnoux (entre l'avenue de la Paix et la rue Paul Bert) aux alentours du Conservatoire ainsi qu'à hauteur des terrains de tennis couverts, les trottoirs sont refaits au fur et à mesure que les travaux de constructions immobilières s'achèvent.

Suite à l'enfouissement du réseau électrique aérien basse tension Villa des Fleurs, rue Guillot et avenue Verdier jusqu'au n°51, les trottoirs doivent être refaits.

Afin de permettre une meilleure accessibilité au transport en commun, les trottoirs ont été aménagés et élargis rue Gabriel Péri entre les avenues de la République et Pierre Brossolette.

Esthétisme, fonctionnalité et sécurité

L'installation de candélabres spécifiques selon les quartiers comme dans l'avenue de la Paix ou Villa Leblanc semble donner entière satisfaction.

Parfois, des feux sont nécessaires à certains carrefours à visibilité réduite comme à l'angle des rues du 11 novembre et Gabriel Péri.

Afin de mieux signaler la mise en double sens de la rue Louis Lejeune, du mobilier urbain a été posé côté impair. Les trottoirs au droit du passage piéton à l'angle des rues Delerue et Edgar Quinet ont été réaménagés afin de faciliter la circulation des personnes handicapées. A l'angle de cette dernière et de la rue Rabelais, les places de



Réfection des trottoirs rue Maurice Arnoux

stationnement ont également été refaites. L'effondrement au droit de l'entrée de l'école Renaudel rue Jules Chéret a été réparé. L'arrêt de bus situé au 139, avenue Pierre Brossolette qui gênait les riverains a été déplacé et réaménagé.



Avenue de la Paix : voirie refaite

► Des chantiers qui se précisent

En avant la musique et la danse ! La Ville achève la réhabilitation du Conservatoire de Musique et de Danse tout en poursuivant de gros chantiers comme l'extension des écoles Berthelot et Haut-Mesnil... et celui de la Maison des Associations. Quant à la Médiathèque et au Centre administratif, le chantier suit son cours.

Les écoles s'agrandissent

Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Marcelin Berthelot se poursuivent. La charpente métallique côté avenue Verdier a été posée afin d'effectuer les travaux à l'intérieur : cela va de l'électricité au cloisonnement en passant par les sols, la peinture.

La salle des maîtres est provisoirement utilisée comme cuisine pendant les travaux au réfectoire (jusqu'au retour des vacances de Pâques). Elle reprendra ensuite sa vocation première et le personnel entrera dans une cuisine toute neuve. Le réfectoire sera agrandi

de plus de 50 m² et la restauration scolaire passée en "liaison froide".

Enfin, quatre salles seront créées d'ici la prochaine rentrée scolaire.

L'entreprise pour le chantier d'extension de l'école maternelle Haut-Mesnil ayant été désignée, les travaux ont commencé cet hiver notamment la partie fondation et terrassement à l'extérieur, entre la maternelle et le collège, à savoir le rez-de-jardin, le rez-de-chaussée, les deux étages desservis par un ascenseur. La réfection et l'extension de la cuisine avec comme objectif de passer en liaison froide devraient être effectuées cet été. Il sera

créé en rez-de-chaussée, deux salles. Il est toujours prévu d'ajouter deux autres salles dans l'autre extension (du côté du 12, rue Arthur Auger). Il s'agit aussi de refaire la cour, réaménager les parties communes de l'établissement et accroître l'avancée du hall.

Les services municipaux vont changer d'adresse

Le chantier du nouveau centre administratif rue Edmond Champeaud s'est achevé à la mi-mars. Le personnel devrait pouvoir s'y installer mi-juin. Un jour ou deux de perturbation sont donc à prévoir pour l'accueil du public.



Ecole Berthelot

Durant l'hiver, les bâtiments administratifs ont vu leur raccordement passer en fibres optiques pour une transmission des données à très haut débit, de l'ordre de 100 Méga/sec. Cette boucle locale ira dans le sens d'un traitement plus efficace des dossiers.

Dès le mois de juin, des hôtes vous accueillent à votre arrivée dans le hall et vous orientent vers le service souhaité ou vous remettent les formulaires désirés.

Selon toute logique, seront regroupés au rez-de-chaussée du nouveau centre administratif les services à la population. Le 1^{er} étage sera occupé par la Médiathèque dont l'entrée principale reste au 32, rue Gabriel Péri.

La Direction des Ressources Humaines, le service Informatique ainsi que les syndicats et la Médecine du Travail prendront place au 2^{ème} étage.

Le 3^{ème} reviendra à la Direction Générale des Services Techniques et à la Direction de l'Aménagement Urbain. La Direction des Finances sera au 4^{ème} et dernier étage.

Nous vous donnons rendez-vous dans notre numéro de juin pour une visite guidée et détaillée du nouveau centre administratif.

Déménagements provisoires des associations

Les travaux de réhabilitation de la Maison des Associations ont pris une certaine ampleur. Les associations qui s'y réunissaient encore régulièrement ont dû déménager provisoirement : le club de bridge s'est installé dans le pavillon du 7, rue du 11 novembre, le scrabble et les syndicats dans un bâtiment au 16, avenue de la Marne.

Un Conservatoire au diapason

Nous vous présentons dernièrement les travaux réalisés au Conservatoire. Pour parfaire ce travail de réhabilitation, les salles de classe vont changer de mobilier au cours du printemps. La rentrée 2005 en saura d'autant plus réussir. ■

Hôtel d'activité, rue François Ory. Les différents corps de métiers se sont attelés à la conception intérieure des sept étages prévus.



Façade du nouveau centre administratif



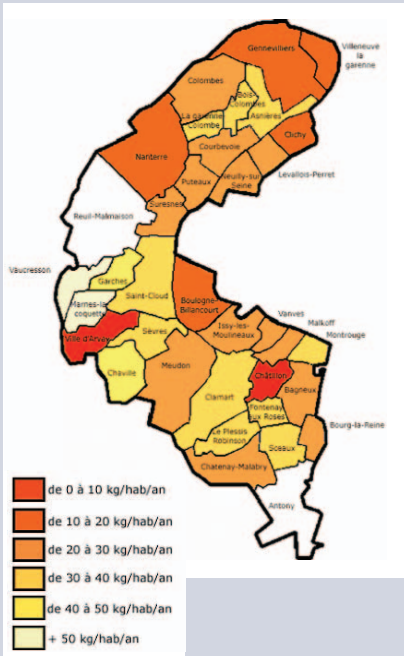
RÉGLEZ VOS PROBLÈMES DE PROPRIÉTÉ ET CO-PROPRIÉTÉ

Les juristes bénévoles de la Chambre Syndicale des Propriétaires et copropriétaires de Paris Ile-de-France tiennent une permanence de conseils juridiques, comptables et techniques tous les mercredis de 14h30 à 18h à la maison des associations de Bour-la-Reine (4, rue Le Bouvier).

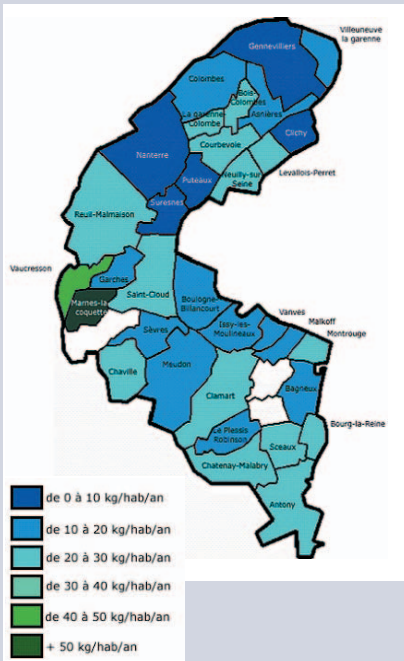
Renseignements cspidf@wanadoo.fr et 01 46 01 00 21. ■

VOUS TRIEZ PLUS QUE VOS VOISINS

► **Collecte des multimatériaux (emballages, cartons, journaux-magazines)**



► **Collecte du verre**



Source : SYELOM, Syndicat Mixte des Hauts-de-Seine pour l'Élimination des Ordures Ménagères.

► **Vos déchets ne sont pas perdus !**

Si certains émettaient des réserves au sujet du passage à la collecte sélective, les Montrougiens, eux, avaient déjà bien compris l'intérêt du tri et de la collecte des déchets ménagers pour l'environnement et les économies d'énergie.

Le bon rythme pris

Aujourd'hui, sur 100 kg de déchets collectés, 7,40 Kg proviennent du bac à verre, et 9,93 Kg proviennent du bac jaune. Bien sûr, on peut encore faire mieux en affinant le tri. Comparativement à leurs voisins des Hauts-de-Seine, les Montrougiens trient mieux ! Ils isolent plus de déchets (lire ci-contre). Par an, un Montrougien trie 32,94 Kg de journaux/magazines, cartons, flacons plastique, etc. et 24,02 Kg de verre... autant de déchets qui seront traités et recyclés.

Un véritable service public

La collecte des déchets fait partie intégrante du service public rendu aux Montrougiens. Aussi, son organisation est régie par des règles de qualité. Le service de collecte est présent 5 jours sur 7 dans les rues de Montrouge afin de collecter tous les types de déchets. Pour éviter les désagréments, ce sont les principaux axes de la ville qui sont collectés en priorité.

Pour tout renseignement sur le tri sélectif : 01 46 12 74 64

► **N'ouvrez pas à n'importe qui !**

Une nouvelle arnaque signalée en mars : Deux femmes se présentent faussement comme des agents municipaux à votre domicile, puis deux faux policiers interviennent ensuite... Avant d'ouvrir, renseignez-vous auprès des institutions desquelles ils disent dépendre.

Des délits connus des services de l'ordre

Gendarmerie, Police nationale ou municipale interpellent régulièrement la Municipalité afin qu'elle sensibilise les Montrougiens aux risques des "Vols à la fausse qualité". Les victimes sont souvent les personnes âgées. Moins méfiantes, elles sont souvent chez elles. Les voleurs se présentent comme employés EDF-GDF, plombiers, employés des eaux, policiers prétextant une intervention urgente... Nous vous rappelons donc la conduite à suivre indiquée par les forces de l'ordre.

L'habit ne fait pas le moine

Lorsqu'on frappe à votre porte, n'ouvrez pas spontanément et regardez d'abord, si possible, dans votre judas. Vous avez le droit de demander à un

agent en uniforme (un vrai) sa carte professionnelle pour vérifier son identité. Souvent les voleurs montrent rapidement un document, mais vous devez le lire attentivement. Les entreprises telles qu' EDF-GDF signalent systématiquement le jour de leur passage. Les voleurs à la fausse qualité sont aussi de bons acteurs. Ils ont toujours un très bon scénario : "un faux employé des eaux ou autre se présente chez vous et prétexte une fuite d'eau chez votre voisin et qui proviendrait de chez vous. Un faux policier affirme ensuite que le premier vous a volé et vous invite à vérifier les endroits où vous avez rangé ces effets. A votre insu, lui et son complice subtilisent les objets que vous venez de montrer. Ils repartent ensuite, le policier faisant mine d'avoir interpellé son complice". *Si vous êtes témoin ou victime, appelez en urgence le 17.*

► Le bon moment pour fleurir vos jardins et balcons

Avec l'arrivée du printemps, les jardiniers municipaux redoublent de soins pour les jardins de la Ville. Pour les espaces privés, c'est sur vous que nous comptons !



L'édition 2005 du concours des maisons et balcons fleuris est lancée. L'objectif est de faire participer tous les Montrougiens à l'embellissement de la Ville en les encourageant à fleurir jardinières, balcons, jardins, etc.

Tous les Montrougiens qui possèdent un balcon ou un espace privatif visible de la rue sont invités à participer au concours.

Dans un premier temps, composez votre espace fleuri. Il ne suffit pas

de trouver une fleur rare, un arbuste original ; il convient d'entretenir l'intégralité de vos balcons, jardins, etc. : la qualité florale tout comme l'aménagement des abords sont notés par le jury !

Depuis le marché aux fleurs du 3 avril dernier et jusqu'à la fin juin, les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez vous rendre directement au secrétariat des services techniques ou remplir le bulletin d'inscription ci-dessous. Nous vous conseillons de donner un maximum d'informations sur votre adresse afin de permettre au jury de bien identifier votre balcon ou jardin.

Au début de l'été, le jury, désigné par le Conseil municipal, passera aux adresses de tous les candidats afin d'apprécier et déterminer les 10 lauréats 2005. Les trois premiers



prix recevront entre 76 et 228 euros de bons d'achats. L'ensemble des 10 meilleurs sera reçu à l'Hôtel de Ville et se verra offrir la visite d'un parc floral ainsi qu'un déjeuner convivial.



Informations utiles et règlement du concours disponibles auprès du secrétariat des Services techniques (43, avenue de la République – 2^{ème} étage). Tél : 01 46 12 75 20.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des maisons et balcons fleuris 2005

Nom – Prénom :

Adresse (la plus précise possible : étages, etc.) :

.....

.....

Nombre de fenêtres :

Autres précisions utiles :

.....

.....

Tél. :

A retourner à :

Mairie de Montrouge - Direction des services Techniques - Hôtel de Ville- 43, avenue de la République – 92120 Montrouge.